

INFORMATIONS

Convocation à l'Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Sévaz sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

mardi 6 décembre 2022 à 19h30 à la salle communale.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de l'Assemblée communale ordinaire du 8 avril 2022 (le PV ne sera pas lu étant annexé à la convocation)
- 2) Diminution du coefficient d'impôt sur les personnes physiques et morales, pour l'année 2023 uniquement, de 70 % à 45 %.
- 3) Budgets 2023
 - a) Budget de fonctionnement
 - b) Budget des investissements
 - I. Aménagement d'une place de loisirs aux Essertons (place verte) : CHF 97'000. —
 - II. Crédit d'étude pour la réalisation d'un giratoire à la Guérite : CHF 83'000. —
- 4) Rapport de la commission financière
- 5) Approbation des budgets 2023
- 6) Planification financière 2023 – 2027
- 7) Groupement d'eau de la crête de Châtillon GRAC : adoption nouveaux statuts
- 8) Association des communes pour l'organisation et la gestion de la défense incendie et des secours du district de la Broye (ADIS – Broye) : adoption des statuts
- 9) Règlement communal concernant l'octroi de subventions aux sociétés : modification de l'art. 6., 2^{ème} alinéa
- 10) Informations du Conseil communal
- 11) Divers

Les documents relatifs aux points 1, 3 et 7, 8 et 9 peuvent être consultés au secrétariat communal ou sur le site Internet www.sevaz.ch dix jours avant l'Assemblée.

Le Conseil communal

La commune de Sévaz est à la recherche d'un(e) employé(e) communal(e) à 20%

Mission principale : entretien du domaine public

Profil souhaité : polyvalent, consciencieux, organisé et flexible

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Renseignements : Johan Michel, 079 234 99 05, cahier des charges disponible sur demande

Délai de postulation : 5 décembre 2022 par courrier à l'Administration communale ou par courriel à info@sevaz.ch.

Taille des haies : rappel

Le Conseil communal rappelle aux propriétaires de biens-fonds que les haies doivent être taillées chaque année. Les plantations bordant les routes, tant cantonales que communales et les trottoirs, sont à tailler régulièrement de sorte à ne pas déborder sur la voie publique et garantir la visibilité aux usagers.

Recherche de bénévoles pour l'accompagnement dans les EMS de la Broye fribourgeoise

Le RSSBF est à la recherche de nouvelles forces pour accompagner au mieux les résidents des EMS des Fauvettes, des Lilas et des Mouettes. Des bénévoles sont notamment recherchés pour : le transport, des balades à l'extérieur, de la lecture, de la musique, du temps privilégié d'accompagnement individuel, soutenir les résidents dans certains moments de leur vie quotidienne comme p.ex. les repas, participer à diverses manifestations et activités proposées par le service d'animation. Vous serez soutenu et accompagné par le service d'animation de chaque établissement.

Contacts en cas de disponibilité et d'intérêt :

Les Fauvettes à Montagny-la-Ville : animation.fauvettes@rssbf.ch / 077 500 65 82

Les Lilas à Domdidier : animation.lilas@rssbf.ch / 079 623 72 13

Les Mouettes à Estavayer-le-Lac : animation.mouettes@rssbf.ch / 026 684 96 09

Heures d'ouvertures du bureau communal

Tous les mercredis de 14 h à 18 h

Sur rendez-vous : 026 663 29 45 ou par courriel à info@sevaz.ch

Avec un peu d'avance le Conseil communal vous présente ses vœux les meilleurs pour les fêtes à venir ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023

